

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris Nanterre - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand - Anglais (15135)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand - Anglais (15135)	Jury par défaut	Tous les candidats	58	483	305	445	23	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre :

- Disposer d'un bon niveau en anglais et en allemand, ces deux langues et leurs cultures (histoire, politique, société, économie et culture d'entreprise) étant étudiées à part égale tout au long du cursus.
 - Avoir un intérêt pour les métiers liés aux domaines de l'économie, du droit, de la gestion, du commerce, de la communication ou du tourisme
 - Etre capable de se projeter dans un stage en lien avec ces domaines, en France ou à l'étranger.
-
- Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier.
 - Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant.
 - Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études et son investissement personnel important à ce stade autant qu'un projet déjà stabilisé. Au cours de la licence, l'étudiant sera accompagné dans la précision de son projet professionnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'université Université Paris Nanterre jouit d'un savoir-faire reconnu en Langues Etrangères Appliquées : la filière a été « inventée » à Nanterre en 1972, et n'a cessé de se développer depuis.

Ce parcours de la Licence LEA a pour but d'acquérir :

- 1/ une connaissance approfondie et à niveau égal de deux langues étrangères (l'anglais et l'allemand) et de leurs cultures (histoire, politique, société, économie et culture d'entreprise).
- 2/ un solide bagage général en économie, droit et communication en milieu professionnel, puis des connaissances de plus en plus précises sur le monde des affaires et de l'entreprise.

En L2 et L3, l'étudiant choisit en plus un parcours personnalisé parmi les 3 options suivantes :

- 1/ Affaires et entreprises
- 2/ Médias et communication
- 3/ Tourisme international

Ce parcours pré-professionnalisant de L2 et L3 prépare à la spécialisation qui intervient en Master.

Pour en savoir plus : <http://formation.parisnanterre.fr/L67>

Ce cursus est également proposé à distance : cela constitue un vœu distinct sur Parcoursup.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Prise en compte des résultats en Français, Philosophie, histoire/géographie et langues étrangères. Plus fort coefficient pour les langues. Tous les dossiers non paramétrables ont été examinés individuellement. La motivation du candidat et son expérience en langue ont été appréciées.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La formation n'étant pas sélective, trop d'étudiants choisissent des langues qu'ils n'ont jamais étudiées auparavant. Nous n'avons aucun moyen de les écarter ni même de les prévenir. La réorientation est très difficile à obtenir, la démarche est totalement déconseillée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bon niveau en français et en langues sauf pour les langues accessibles en grand débutant.	Notes de première et terminale : français 1ère, LV1, LV2, histoire - géographie.	Français 1ère - LV1 T - LV2 T - LV1 1ère- LV2 1ère - histoire - géographie.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Goût pour les métiers du commerce et/ou de la communication, droit, gestion, tourisme.		Goût pour les métiers du commerce et/ou de la communication, droit, gestion, tourisme.	Important
Savoir-être	Autonomie, capacité de travail, curiosité intellectuelle.		Autonomie, capacité de travail, curiosité intellectuelle.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Autonomie, capacité de travail, curiosité intellectuelle.		Autonomie, capacité de travail, curiosité intellectuelle.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris Nanterre